

La version intégrale de ce document est accessible sur le site Web
mfa.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère de la Famille

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN (PDF) : 978-2-550-90073-3

Table des matières

Contexte.....	5
1- Portrait des répondantes et des répondants.....	7
2- Pour un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance plus accessible	8
3- Davantage de places en milieu familial reconnu par le Ministère	14
4- Un accès pour les familles vulnérables	16
5- L'expérience difficile des parents pour accéder à un service de garde	18
Annexe I : Questionnaire en ligne	21
Annexe II : Questions selon les axes de réflexion du cahier de consultation	27

Liste des tableaux

Tableau 1 – Répartition des répondants selon leur statut	7
Tableau 2 – Répartition des répondants selon leur statut	8

Liste des figures

Figure 1 : Effet des services de garde pour favoriser le développement des enfants de 0-5 ans selon le statut du répondant ou de la répondante	9
Figure 2 : Importance d'offrir des places subventionnées à tarif unique selon le statut du répondant ou de la répondante	9
Figure 3 : Mesures qui devraient être prioritaires pour le gouvernement selon le statut du répondant ou de la répondante	10
Figure 4 : Importance de l'offre de services de garde à horaire atypique selon le statut du répondant ou de la répondante	12
Figure 5 : Types de milieux où offrir la garde atypique selon le statut du répondant ou de la répondante	12
Figure 6 : Niveau d'accord quant à l'imposition de critères relatifs à la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde selon le statut du répondant ou de la répondante	13
Figure 7 : Critères à considérer pour la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde selon le statut du répondant ou de la répondante	14
Figure 8 : Importance de créer des places dans un service de garde en milieu familial reconnu selon le statut du répondant ou de la répondante	15
Figure 9 : Importance de permettre l'offre de places en milieu familial non reconnu selon le statut du répondant ou de la répondante	15
Figure 10 : Effet des services de garde pour favoriser l'égalité des chances selon le statut du répondant ou de la répondante	17
Figure 11 : Importance d'offrir un meilleur accès à des places subventionnées aux enfants vivant en milieu défavorisé ou en situation de vulnérabilité selon le statut du répondant ou de la répondante	17
Figure 12 : Niveau de difficulté rencontrée lors de la première recherche d'un service de garde par les parents d'enfants de 0 à 5 ans	18
Figure 13 : Difficultés rencontrées par les parents d'enfants de 0-5 ans ayant cherché un service de garde	19
Figure 14 : Renseignements qui devraient être fournis aux parents pour leur permettre de choisir un service de garde selon le statut du répondant ou de la répondante	20

Contexte

Au cours de la dernière année, la crise sanitaire a mis en lumière le caractère essentiel des services de garde et leur rôle stratégique dans la relance économique du Québec. Ce contexte a toutefois aussi permis de faire différents constats qui nécessitent qu'une réflexion soit entreprise quant à la structure du réseau et à son déploiement futur. Les conclusions du rapport du Vérificateur général du Québec sur l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE), déposé à l'automne 2020, vont dans le même sens.

En somme, le Québec se trouve présentement dans un contexte propice à un virage important qui permettrait d'optimiser le réseau et ainsi de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des familles.

Devant ces constats, le gouvernement du Québec doit se pencher sur la façon de rendre le réseau des SGEE plus efficace et plus accessible, en vue :

- d'assurer l'égalité des chances, en facilitant l'accessibilité à des services de qualité, qui favorisent le développement du plein potentiel des enfants et qui garantissent leur santé et leur sécurité;
- de permettre aux parents, et plus particulièrement aux femmes, de réaliser de manière équitable leurs aspirations professionnelles ou personnelles.

Pour ce faire, le ministère de la Famille (Ministère) a réalisé une large démarche de consultation visant à déterminer des pistes de solution. Cette consultation s'appuyait sur un document de réflexion proposant quatre axes :

- Axe 1 : Améliorer l'accès au réseau pour permettre à chaque enfant de développer son plein potentiel;
- Axe 2 : Répondre aux attentes des parents en leur offrant des places en SGEE en cohérence avec leurs besoins;
- Axe 3 : Promouvoir la garde en milieu familial pour répondre aux besoins des parents;
- Axe 4 : Joindre les enfants les plus vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins.

Dans le cadre de cette consultation, le Ministère a, entre autres, invité les citoyennes et les citoyens à partager leur opinion en répondant à un court questionnaire en ligne qui portait sur les priorités et les enjeux relatifs au réseau des SGEE. Les résultats de cette consultation sont abordés dans ce rapport.

Questionnaire

Le questionnaire, conçu par le Ministère, a été développé en fonction des quatre axes de réflexion abordés dans le cahier de consultation¹. Il compte 23 questions.

¹ Voir les annexes 1 et 2 pour consulter le questionnaire et le classement des questions selon les axes abordés dans le cahier de consultation.

Collecte des données

La collecte de données s'est déroulée du 28 avril au 26 mai 2021 par l'intermédiaire de la plateforme consultation.qc.ca. Les questionnaires pouvaient être remplis en français ou en anglais, selon la préférence de la répondante ou du répondant.

Analyse

La banque de données a été validée selon différents paramètres. Les résultats présentés plus bas concernent la répartition des répondantes et des répondants pour chacune des questions retenues. Des croisements ont été réalisés afin de mieux comprendre certains enjeux.

Précisons que cette consultation en ligne ne constitue pas une enquête populationnelle permettant la généralisation des résultats à l'ensemble de la population. Il ne s'agit pas non plus d'un sondage reposant sur une forme d'échantillonnage. Néanmoins, les résultats obtenus à la suite de la consultation en ligne révèlent des tendances générales quant aux priorités et aux enjeux relatifs aux services de garde, sur la base des réponses qu'ont données les citoyennes et les citoyens.

1- Portrait des répondantes et des répondants

Le nombre de répondantes et de répondants ayant participé à la consultation en ligne est de 20 245. Parmi ceux-ci, environ 70 % vivent avec des enfants âgés de 0 à 5 ans (71,3 %)² et près du tiers occupent un emploi ou étudient dans le domaine de la petite enfance (32,5 %), dont 17,9 % sont éducatrices ou éducateurs dans un service de garde.

Il faut préciser que parmi l'ensemble du personnel travaillant dans le milieu de la petite enfance, 29,7 % des répondantes et des répondants sont également parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans. En raison de leur expérience de travail, ces personnes ont été considérées dans la catégorie « personnel dans le domaine de la petite enfance » pour les analyses subséquentes selon le statut du répondant ou de la répondante.

Tableau 1 – Répartition des répondants selon leur statut

Statut	n	%
Parents d'enfants de 0-5 ans	12 483	61,7 %
Personnel de la petite enfance	6 582	32,5 %
Autres répondants	1 180	5,8 %
Total	20 245	100 %

Selon diverses caractéristiques sociodémographiques, la répartition des citoyennes et des citoyens qui ont rempli le questionnaire est la suivante :

- Une forte majorité de femmes ont répondu au questionnaire (91,5 %);
- Les répondantes et répondants sont majoritairement âgés de 25 à 44 ans (82,9 %);
- Environ 60 % des répondantes et des répondants ont révélé habiter dans les grandes régions de Montréal ou de Québec (61,3 %), alors qu'environ 40 % demeurent ailleurs au Québec (38,7 %).

² Ce pourcentage inclut les 12 483 parents d'enfants de 0-5 ans (inscrits dans le tableau 1) ainsi que 29,7 % des 6 582 répondants issus du personnel de la petite enfance (tableau 1).

Tableau 2 – Répartition des répondants selon leur statut

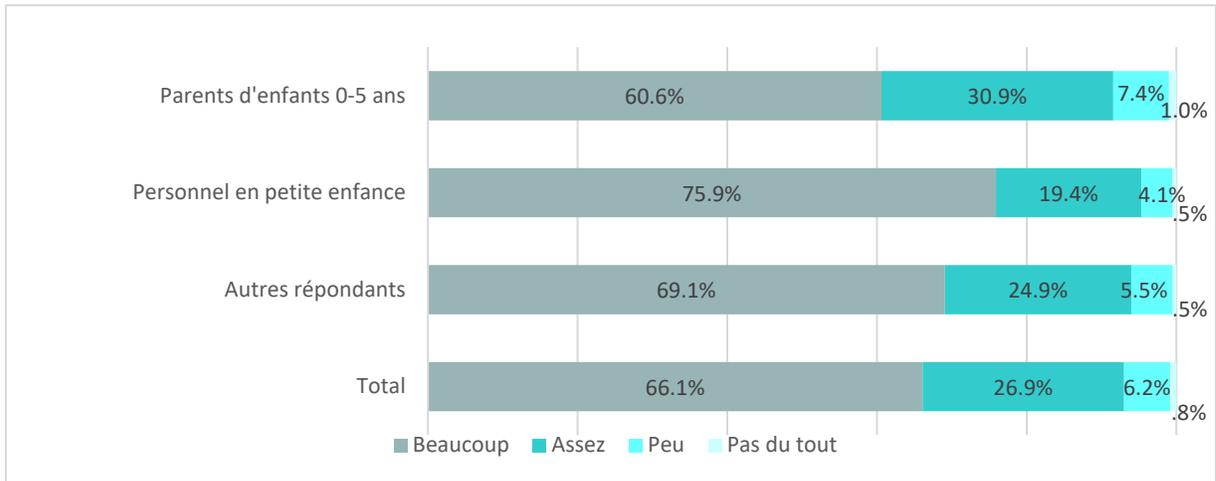
	TOTAL <i>n</i> = 20 245	Parents d'enfants 0-5 ans 12 483	Personnel de la petite enfance 6582	Autres répondants 1180
SEXE				
Homme	7,6 %	10,0 %	2,4 %	11,4 %
Femme	91,5 %	89,3 %	96,6 %	87,1 %
Autre	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Je préfère ne pas répondre	0,7 %	0,5 %	0,9 %	1,4 %
ÂGE				
Moins de 25 ans	2,8 %	1,7 %	4,9 %	3,1 %
25-44 ans	82,9 %	96,5 %	60,8 %	61,2 %
45-59 ans	12,3 %	1,6 %	30,3 %	25,2 %
60 ans et plus	1,6 %	0,0 %	3,3 %	8,7 %
Je préfère ne pas répondre	0,4 %	0,1 %	0,7 %	1,9 %
RÉGION				
Grande région de Montréal	40,1%	41,6 %	38,7 %	31,4 %
Grande région de Québec	21,2%	22,4 %	19,3 %	20,1 %
Ailleurs au Québec	38,7 %	36,0 %	42,0 %	48,5 %

2- Pour un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance plus accessible

Cette section traite de l'accessibilité aux SGEE. Plus précisément, elle présente d'abord les résultats obtenus concernant les mesures qui, selon les répondantes et les répondants, devraient être prioritaires pour le gouvernement. L'offre de services de garde à horaire atypique et les critères à considérer pour l'admission des enfants dans les services de garde sont ensuite abordés.

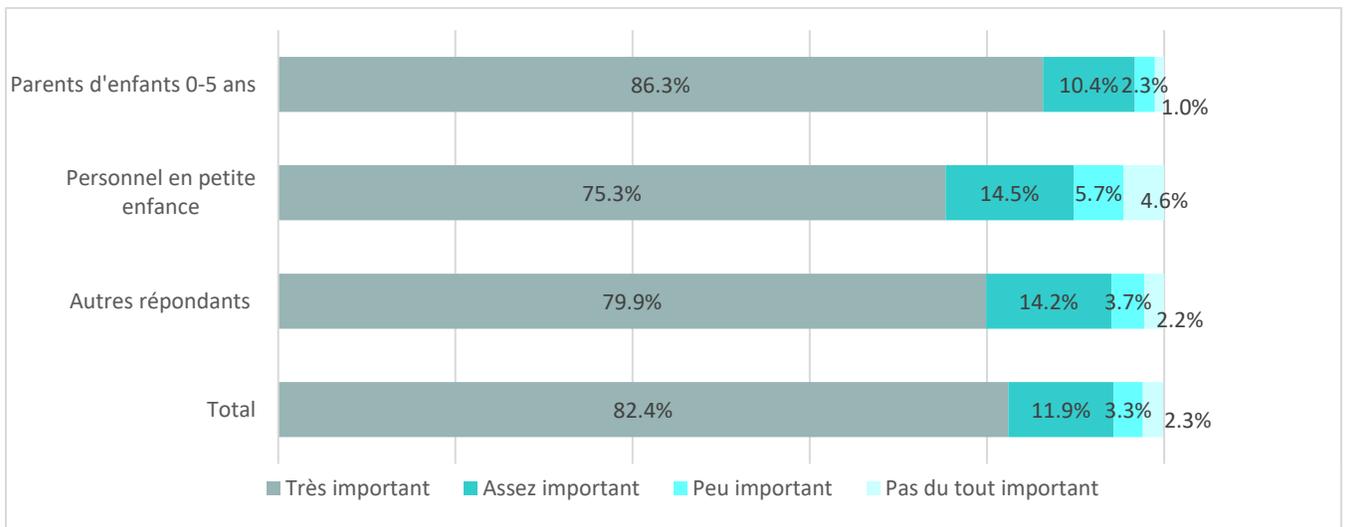
- Plus de 90 % des répondantes et des répondants pensent que les SGEE favorisent le développement harmonieux des enfants de 0 à 5 ans (93,0 %).
- Une forte majorité des personnes ayant répondu au questionnaire jugent important d'offrir à tous les parents du Québec une place subventionnée à tarif unique dans un SGEE (94,3 %).

Figure 1 : Effet des services de garde pour favoriser le développement des enfants de 0-5 ans selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 2.

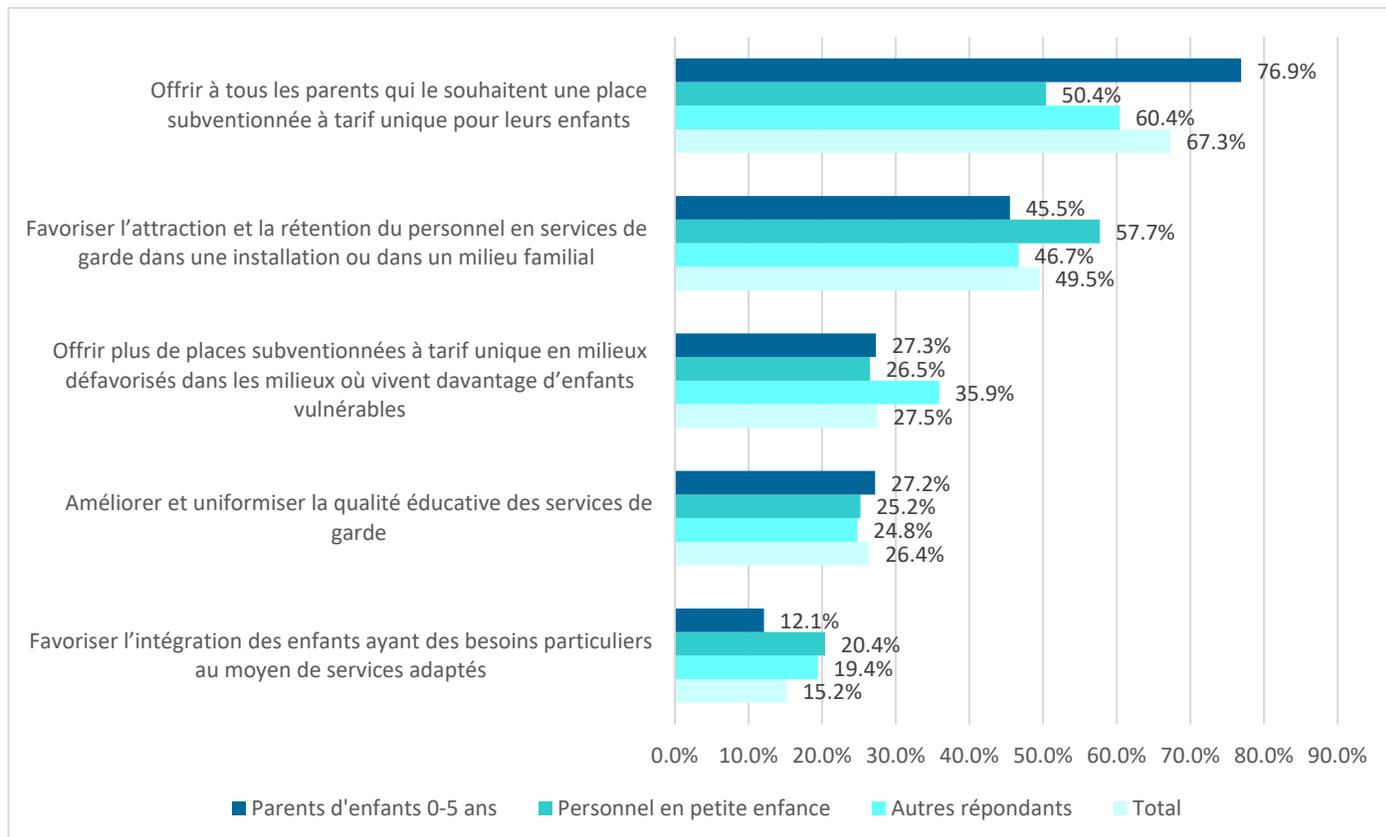
Figure 2 : Importance d'offrir des places subventionnées à tarif unique selon le statut du répondant ou de la répondante



N : 20 245 répondantes et répondants, question 3.

- Notons que parmi les mesures qui devraient être prioritaires pour le gouvernement, l'offre à tous les parents d'une place subventionnée à tarif unique pour leurs enfants est mentionnée le plus souvent. Sans surprise, ce sont les parents qui mentionnent le plus souvent l'offre de places subventionnées à tarif unique à titre de priorité, alors que le personnel éducatif souligne davantage l'enjeu de l'attraction et de la rétention du personnel en services de garde.

Figure 3 : Mesures qui devraient être prioritaires pour le gouvernement selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 13.

- L'analyse des commentaires rédigés par les répondantes et les répondants en fin de questionnaire soulève les enjeux du salaire et des conditions de travail du personnel, en vue de permettre la création des places manquantes dans le réseau des SGEE³. En effet, les commentaires les plus fréquemment formulés par les personnes interrogées concernent l'importance de valoriser la profession d'éducatrice et d'éducateur et de la rendre plus attrayante. Pour ce faire, plusieurs suggèrent de leur offrir un meilleur salaire, d'améliorer leurs conditions de travail (avantages sociaux, congés, diminution de la charge de travail, etc.) et de reconnaître le fait que les éducatrices et éducateurs sont des spécialistes de la petite enfance de même que le caractère

³ Il s'agit d'une analyse à la question ouverte « Avez-vous d'autres commentaires à formuler sur les moyens d'améliorer l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance au Québec? » (Q23).

essentiel de leur travail. Tous ces aspects font écho à la deuxième mesure retenue par les répondants et répondantes comme devant être prioritaire pour le gouvernement, soit de favoriser l'attraction et la rétention du personnel en services de garde dans une installation ou dans un milieu familial.

- Le manque de places en SGEE et le stress important (dont celui lié à la situation financière) que cela occasionne pour les parents sont très fréquemment soulignés par les répondantes et répondants en fin de questionnaire. Plusieurs soulèvent que le manque de places, dont celles pour poupons, empêche les parents, et plus particulièrement la mère, de retourner travailler. Les exemples suivants reflètent les nombreux commentaires en ce sens :

« En ce moment, il manque tellement de places que les mamans ne peuvent retourner au travail à la fin du congé parental (manque de places hallucinant pour les poupons). De plus, c'est aberrant pour un parent de ne pas avoir le luxe de choisir un milieu de garde qui convient à ses valeurs. Il faut sauter sur la première occasion disponible, même s'il s'agit d'un milieu de garde médiocre. »

« Le manque de places constitue un frein important au développement de carrière des femmes ainsi qu'un stress immense pour les familles. »

- L'analyse des commentaires révèle aussi que plusieurs répondantes et répondants souhaitent une plus grande part de places subventionnées en CPE ainsi qu'un accès à ceux-ci pour tous. Les commentaires suivants en sont de bons exemples :

« Je souhaiterais que tous les enfants au Québec puissent avoir accès à une place en CPE, tout comme les enfants ont accès à l'école. »

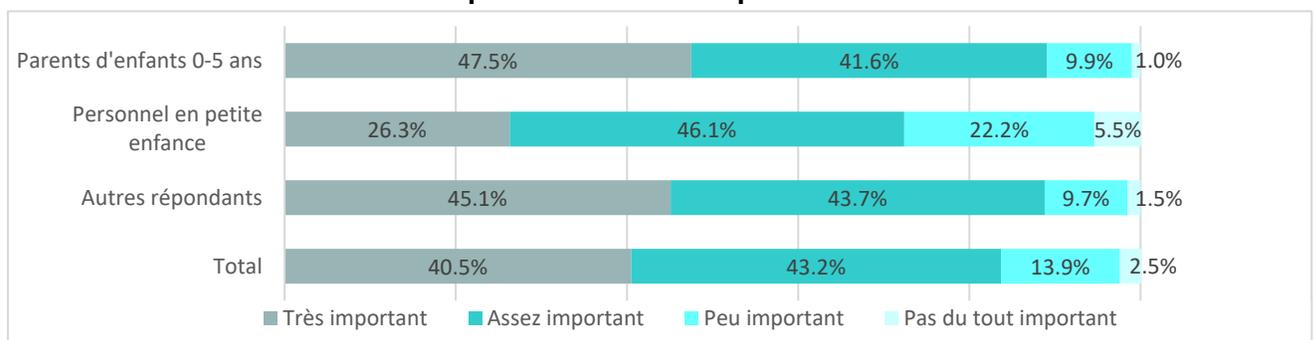
« Un enfant, une place en CPE! »

- Les commentaires liés à l'importance de la qualité des services de garde et de la formation du personnel sont également nombreux.

L'offre de services de garde à horaire atypique est importante pour une majorité de participants et participantes (83,7 %).

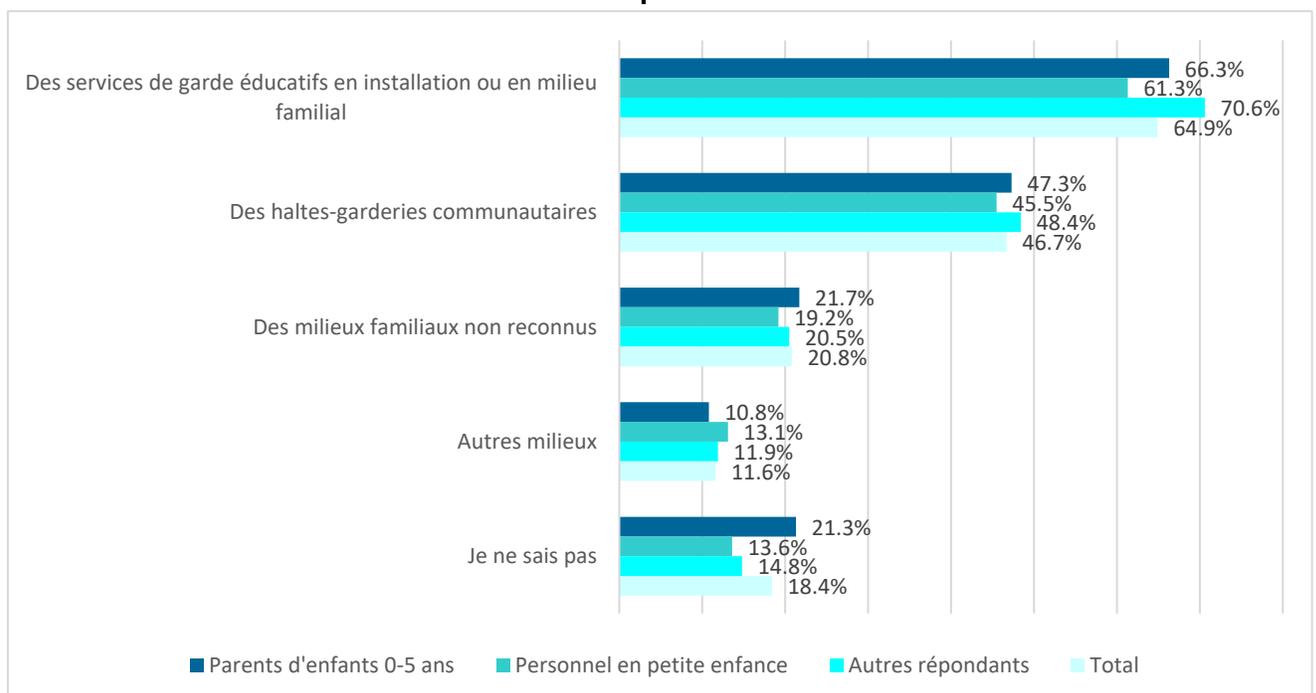
Il semble que les parents d'enfants de 0-5 ans et les autres répondants et répondantes considèrent une telle offre importante dans une plus grande proportion que le personnel en service de garde. Par ailleurs, près des deux tiers des personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent que ces services soient offerts dans des SGEE en installation ou en milieu familial (64,9 %). En comparaison, les haltes-garderies communautaires ont été mentionnées par 46,7 % des répondantes et des répondants et les milieux non reconnus par le Ministère, par 20,8 % des répondantes et des répondants.

Figure 4 : Importance de l'offre de services de garde à horaire atypique selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 11.

Figure 5 : Types de milieux où offrir la garde atypique selon le statut du répondant ou de la répondante

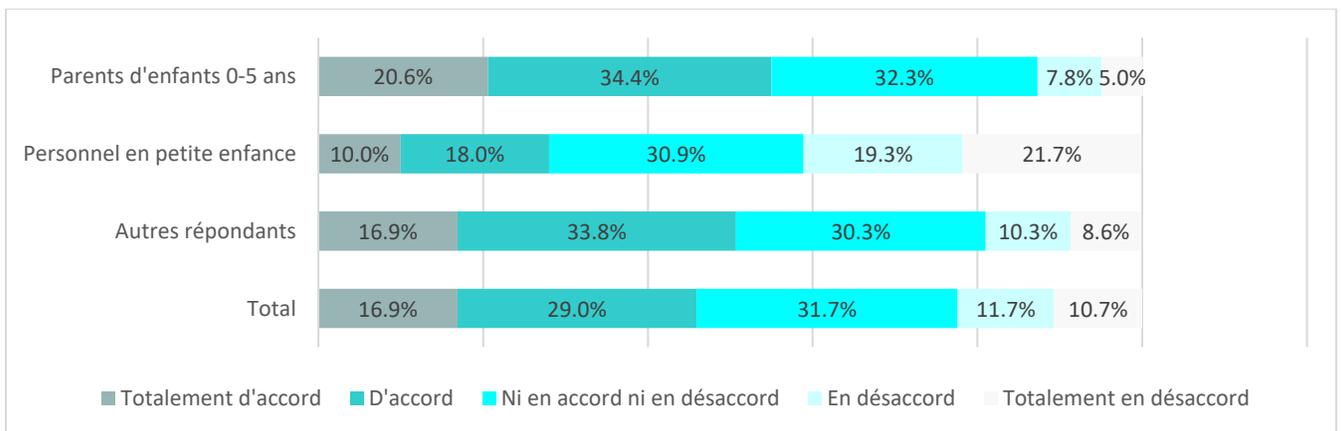


N = 20 245 répondantes et répondants, question 12.

Quant au processus d'admission, 88,1 % des personnes ayant répondu au questionnaire désirent voir apparaître certains critères pour la gestion des admissions des enfants dans un service de garde.

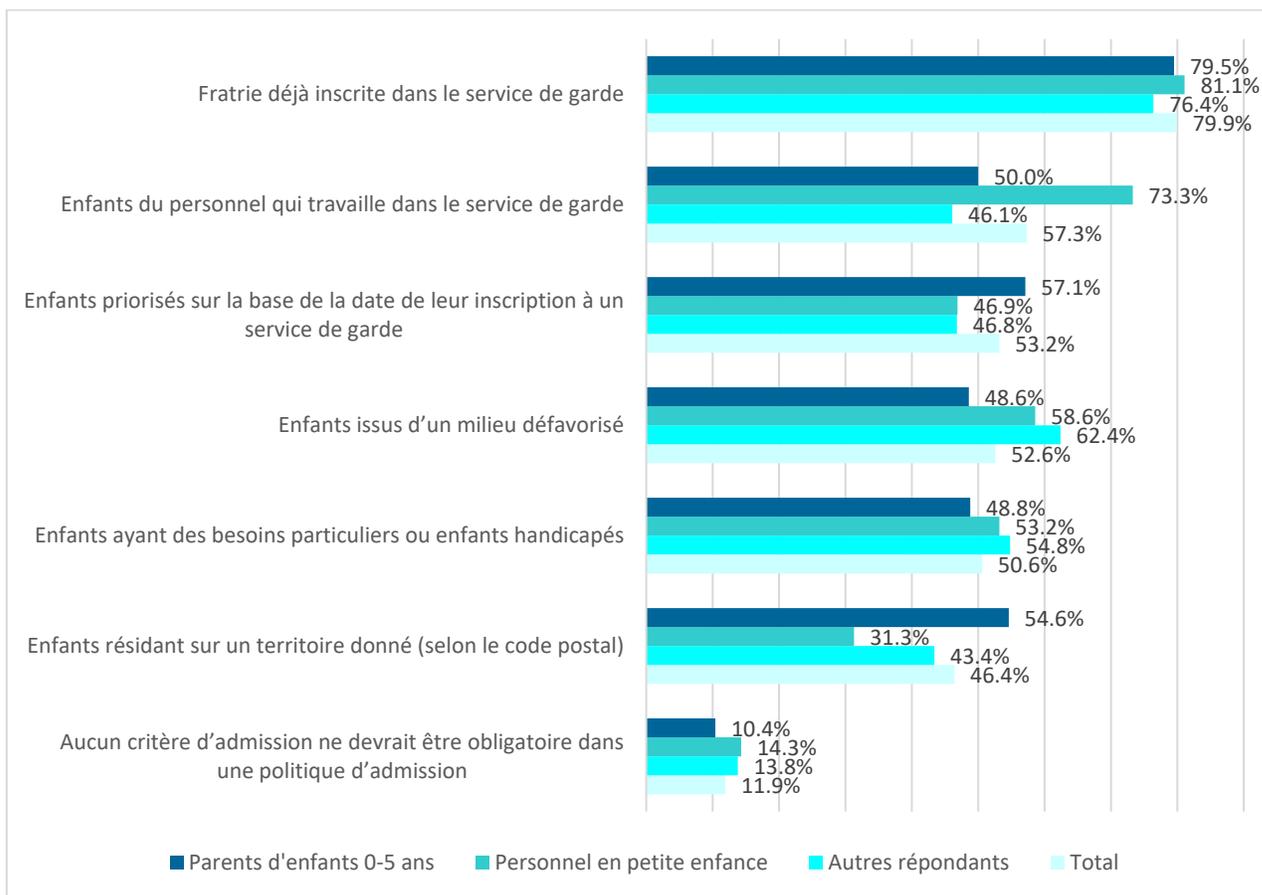
- Bien qu'une proportion de 45,9 % des répondantes et des répondants soient d'accord pour que le Ministère intervienne en imposant certains critères relativement à la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde, environ le tiers des personnes ayant répondu au questionnaire demeurent néanmoins indécises sur cette question (31,7 %). Il faut noter que le personnel en petite enfance est moins nombreux à être en accord avec cette idée, comparativement aux parents d'enfants de 0-5 ans et aux autres répondants.

Figure 6 : Niveau d'accord quant à l'imposition de critères relatifs à la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 7.

Figure 7 : Critères à considérer pour la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 18 661 répondantes et répondants, question 6.

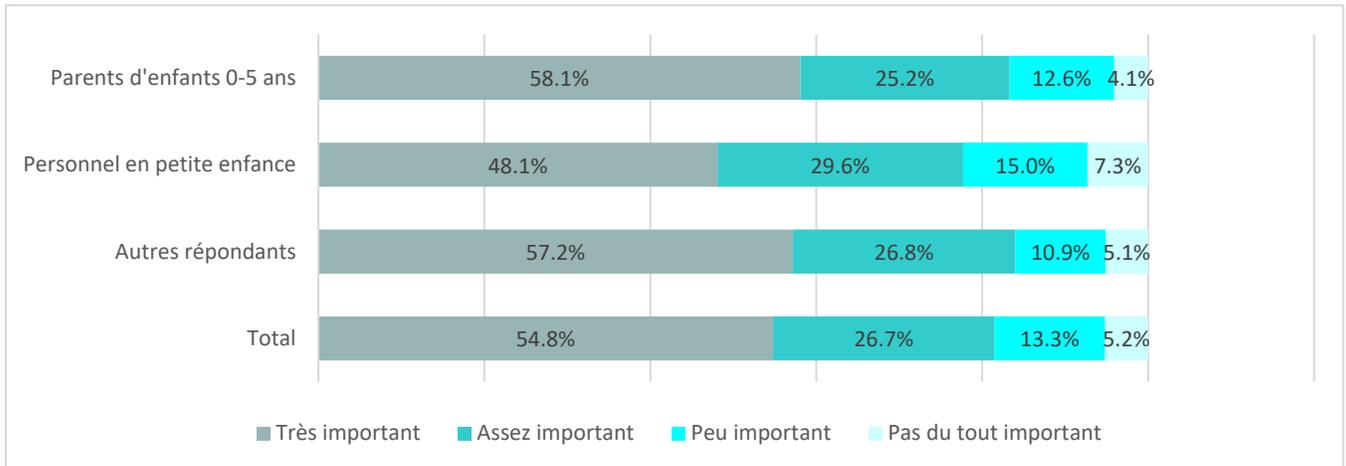
3- Davantage de places en milieu familial reconnu par le Ministère

L'offre de services de garde en milieu familial demeure essentielle pour répondre adéquatement aux besoins des familles. À titre indicatif, les milieux familiaux offrent proportionnellement plus de places aux poupons⁴ que les services de garde en installation. Cette section porte donc sur l'importance de développer des places dans ces milieux.

- Les répondantes et les répondants jugent important de créer des places en service de garde en milieu familial reconnu dans une proportion de 81,5 %. Cette proportion chute toutefois à 30,3 % lorsqu'il s'agit de permettre l'offre de places en milieu familial non reconnu.

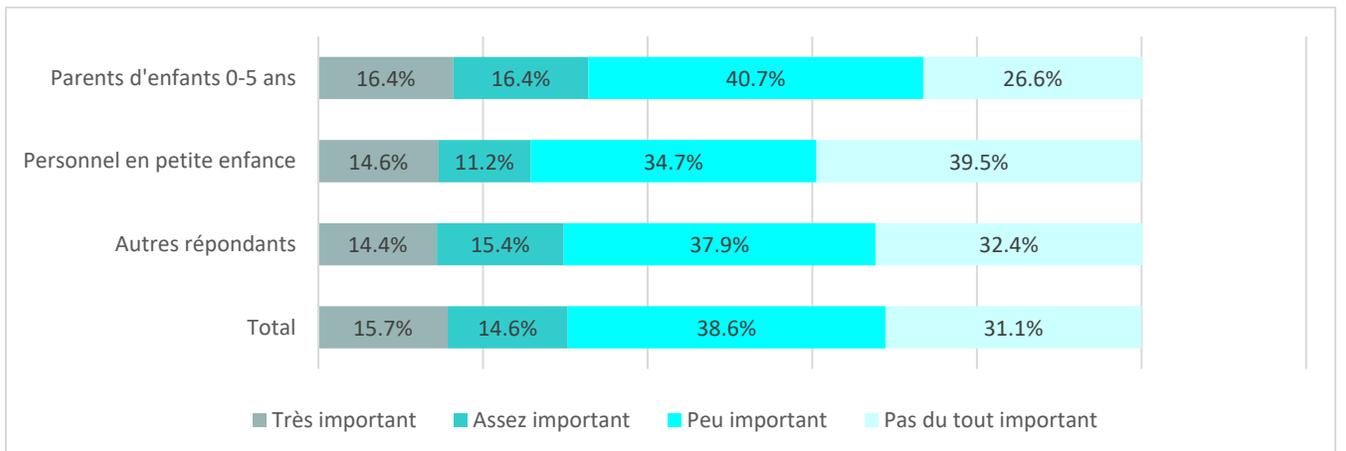
⁴ Enfants âgés de moins de 18 mois.

Figure 8 : Importance de créer des places dans un service de garde en milieu familial reconnu selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 8.

Figure 9 : Importance de permettre l'offre de places en milieu familial non reconnu selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 166 répondantes et répondants, question 9.

- L'analyse des réponses selon l'emploi occupé par les personnes interrogées permet de préciser que la proportion de responsables en milieu familial⁵ qui estiment important de permettre l'offre de places en milieu non reconnu se situe à plus de 50 % (52,3 %), alors que chez les éducatrices et les éducateurs, cette proportion baisse à 19,9 % et n'est que de 6 % pour les gestionnaires de service de garde (données non représentées).
- L'analyse des raisons évoquées par les répondantes et les répondants qui jugent important d'offrir des places en milieu non reconnu permet de constater que le contexte actuel sur les places

⁵ Il s'agit des répondantes et répondants qui ont inscrit à la question 14 occuper un emploi de responsable d'un service de garde en milieu familial (que le milieu soit reconnu ou non).

disponibles influence les réponses. En effet, le manque de places dans les SGEE reconnus ou subventionnés est de loin la réponse la plus souvent mentionnée⁶, et ce, dans une proportion particulièrement élevée chez les parents d'enfants de 0-5 ans (75,0 %). Parmi les autres raisons, l'importance pour les parents d'avoir la liberté de choisir le milieu de garde qui convient le mieux à leur enfant est fréquemment soulevée. Bien que cette réponse soit populaire et concerne le choix des parents, moins d'un parent d'enfants de 0-5 ans interrogé sur cinq (16,6 %) a mentionné cette raison; cette proportion monte toutefois à 48,5 % chez les responsables en milieu familial ayant répondu à cette question. La présence de bons milieux de garde non reconnus est aussi relevée à plusieurs reprises, et ce, dans une plus grande proportion (43 %) parmi les responsables en milieu familial, comparativement aux éducatrices et éducateurs (27,1 %) ou aux personnes ayant indiqué travailler ou étudier dans un autre domaine (14,0 %). Finalement, plusieurs mentionnent également qu'il s'agit de la seule option qui s'offre aux parents pour leur permettre de retourner travailler.

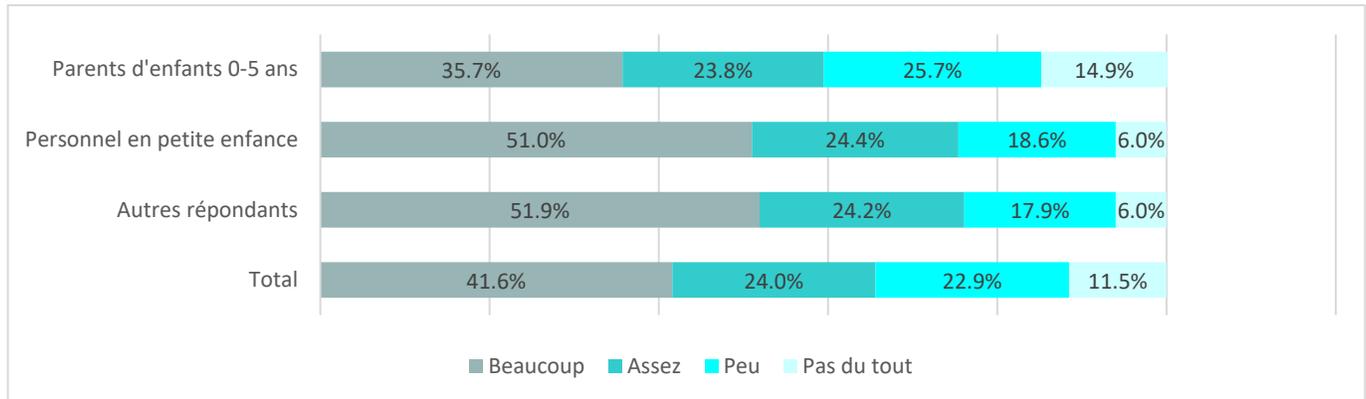
4- Un accès pour les familles vulnérables

L'un des objectifs de la création du réseau des SGEE à tarif unique était d'assurer l'égalité des chances pour l'ensemble des enfants du Québec et particulièrement pour les enfants subissant les effets de la pauvreté. Or, cette quatrième partie aborde l'importance d'offrir un meilleur accès aux services de garde aux enfants défavorisés ou en situation de vulnérabilité.

- Environ deux personnes sur trois ayant répondu au questionnaire sont d'avis que les SGEE favorisent l'égalité des chances pour tous les enfants (65,6 %). Le personnel en petite enfance semble davantage convaincu de l'effet positif des services de garde pour favoriser l'égalité des chances entre les enfants.

⁶ Il s'agit d'une analyse à la question ouverte « Si vous avez répondu très important ou assez important à la question 9, pour quelles raisons devrait-on permettre l'offre de places en milieu familial non reconnu? » (Q10).

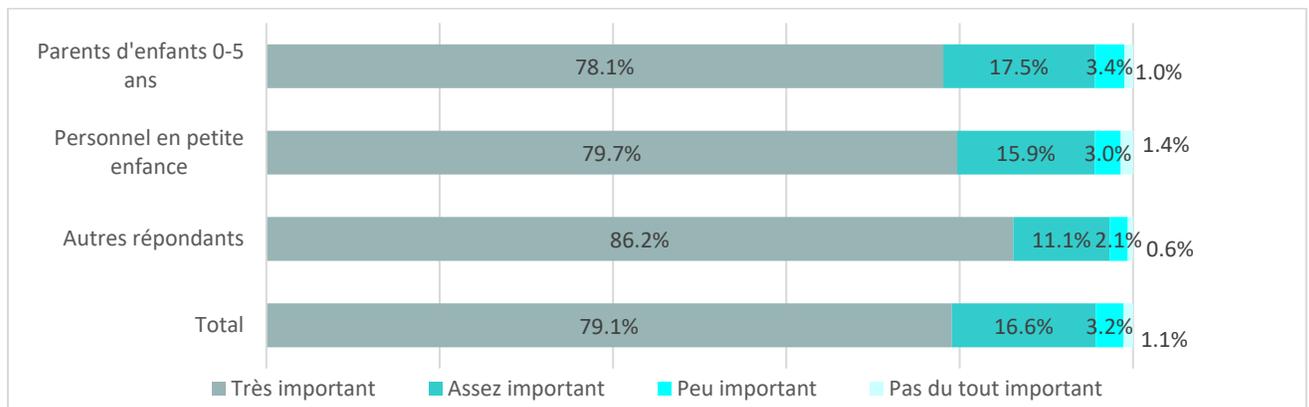
Figure 10 : Effet des services de garde pour favoriser l'égalité des chances selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 1.

- La quasi-totalité des répondantes et des répondants juge qu'il est important d'offrir un meilleur accès à des places subventionnées à tarif unique pour les enfants vivant en milieu défavorisé ou en situation de vulnérabilité (95,7 %).

Figure 11 : Importance d'offrir un meilleur accès à des places subventionnées aux enfants vivant en milieu défavorisé ou en situation de vulnérabilité selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 245 répondantes et répondants, question 5.

- Ces résultats se reflètent également dans les commentaires inscrits par des personnes interrogées. Par exemple :

« Les places en CPE devraient être favorisées pour donner à tous accès à des établissements de qualité et des ressources propres au CPE pour accompagner les enfants à défi particulier, avec des vulnérabilités particulières, le dépistage précoce des difficultés de développement et favoriser l'intégration des enfants issus de l'immigration. »

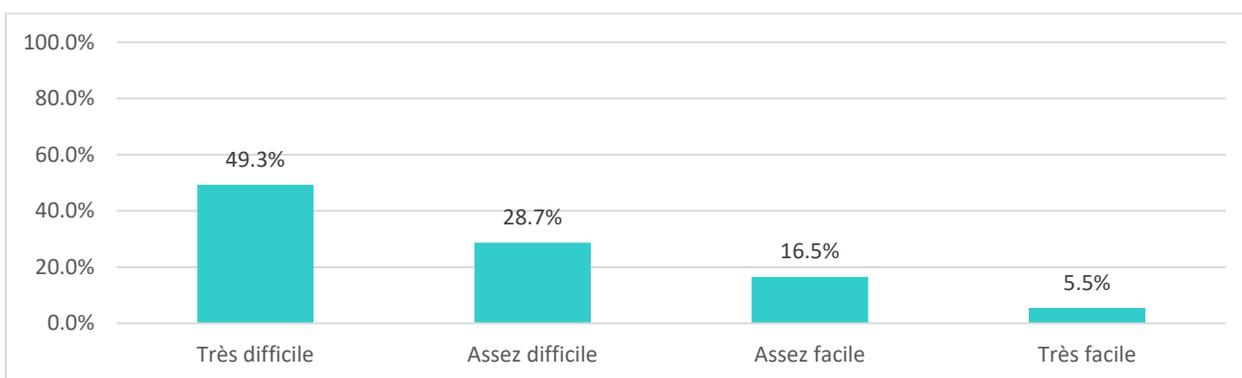
- Bien que la grande majorité des répondantes et des répondants (95,7 %) estiment qu'il est important d'offrir un meilleur accès à des places subventionnées pour les enfants vivant en milieu défavorisé ou en situation de vulnérabilité, environ la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent voir apparaître un critère relatif aux enfants défavorisés parmi les critères pour gérer l'admission des enfants dans un service de garde (52,6 %) (voir figure 7).
- Parmi les répondantes et les répondants ayant mentionné qu'il est « très important » d'offrir un meilleur accès aux services de garde pour les enfants défavorisés, une proportion de 60,1 % d'entre eux mentionnent ce critère parmi ceux qui devraient apparaître dans une politique d'admission. Cette proportion chute toutefois à 27,7 % parmi les personnes qui jugent « assez important » d'offrir un meilleur accès aux enfants défavorisés ou en situation de vulnérabilité (données non représentées).

5- L'expérience difficile des parents pour accéder à un service de garde

Plusieurs parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans éprouvent des difficultés à trouver un service de garde adapté à leurs besoins. Il sera question, dans cette section, des principales difficultés rencontrées par les parents dans la recherche d'un service de garde.

- Parmi les parents qui ont eu à chercher un service de garde, l'expérience a été assez difficile ou très difficile pour un peu plus de trois parents sur quatre (78,0 %). Une forte majorité des parents ayant répondu au questionnaire avaient d'ailleurs inscrit leurs enfants au guichet unique *La place 0-5* (93,9 %) (données non représentées).

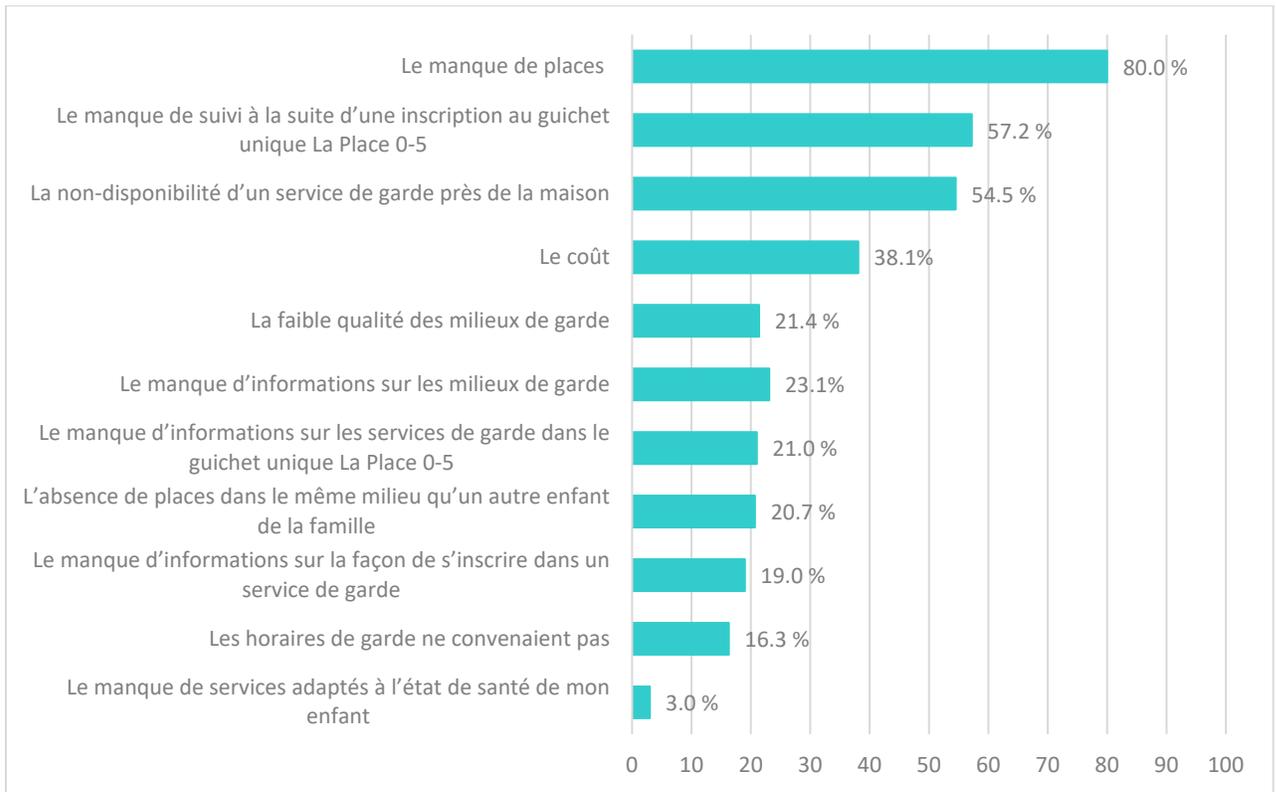
Figure 12 : Niveau de difficulté rencontrée lors de la première recherche d'un service de garde par les parents d'enfants de 0 à 5 ans



N = 14 230 répondantes et répondants, question 19.

- Parmi les difficultés rencontrées, le manque de places (80,0 %), le manque de suivi à la suite d'une inscription au guichet unique *La Place 0-5* (57,2 %) et la non-disponibilité d'un service de garde près de la maison (54,5 %) sont celles qui ont été mentionnées le plus fréquemment par les parents d'enfants en bas âge qui ont cherché un service de garde pour leur enfant.

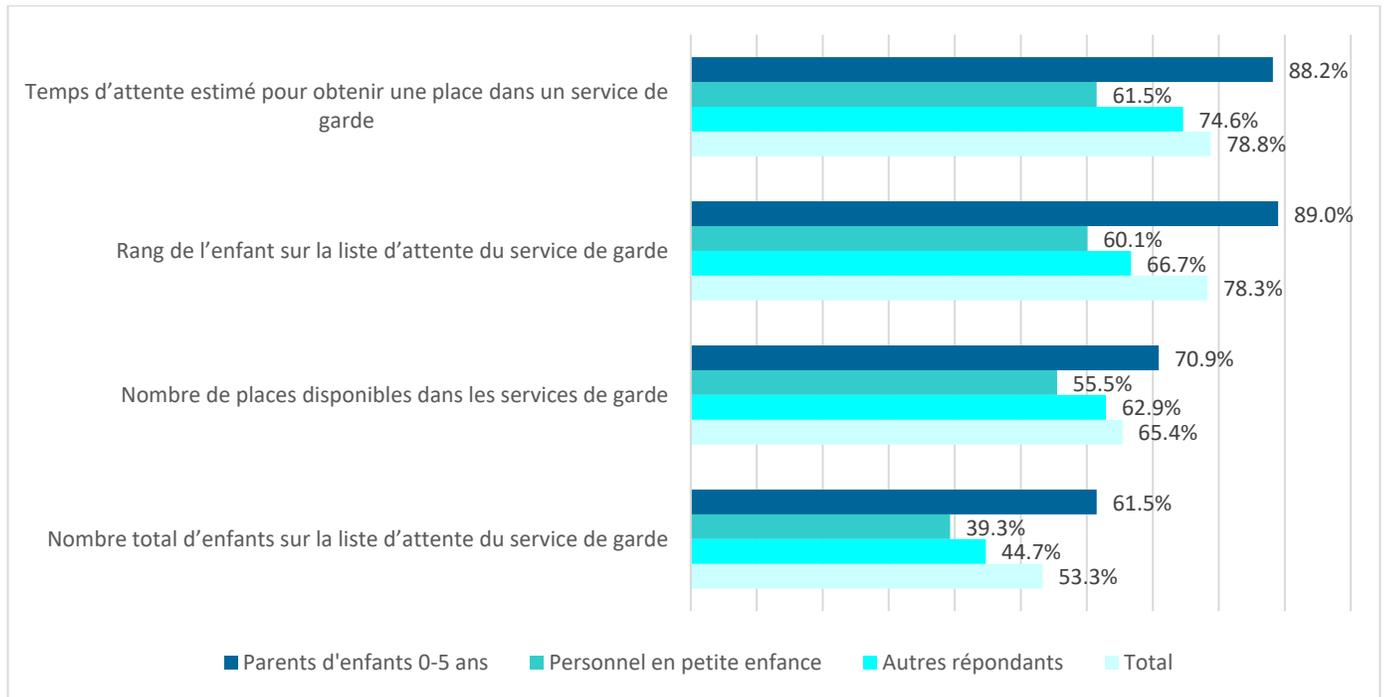
Figure 13 : Difficultés rencontrées par les parents d'enfants de 0 à 5 ans ayant cherché un service de garde pour leurs enfants



N = 14 243 répondantes et répondants, question 21.

- Quant au guichet unique *La Place 0-5*, mis à part les renseignements déjà disponibles (nom et coordonnées du service de garde, groupes d'âge des enfants, horaire, nombre de places, tarif, politique d'admission), plusieurs personnes ayant répondu au questionnaire ont souligné qu'elles souhaiteraient que davantage d'informations soient disponibles pour permettre aux parents de choisir un service de garde.

Figure 14 : Renseignements qui devraient être fournis aux parents pour leur permettre de choisir un service de garde selon le statut du répondant ou de la répondante



N = 20 167 répondantes et répondants, question 22.

- De plus, de nombreux commentaires rédigés par les répondantes et les répondants en fin de questionnaire concernent le guichet unique et les améliorations à lui apporter. On mentionne notamment que tous les types de services de garde, y compris les services non reconnus, devraient s'y retrouver, avec l'obligation pour tous les milieux de garde de s'y inscrire et de mettre à jour les renseignements fournis aux utilisateurs de *La Place 0-5*.

Annexe I : Questionnaire en ligne

Consultation en ligne auprès des citoyens et citoyennes

Le ministère de la Famille souhaite connaître votre opinion sur le réseau des services de garde au Québec. Vous êtes invités à répondre à ce court questionnaire d'environ 10 minutes qui concerne les priorités et les enjeux liés à l'avenir du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

Votre participation est importante puisqu'elle permettra de cibler des modifications à apporter au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance du Québec.

Le questionnaire doit être rempli en une seule étape. Il n'est malheureusement pas possible d'enregistrer vos réponses et d'y revenir plus tard. Assurez-vous de disposer de suffisamment de temps pour répondre à toutes les questions.

Vous avez jusqu'au 26 mai 2021 pour répondre à ce questionnaire.

Toutes les réponses que vous fournirez resteront anonymes et confidentielles.

Q1. Selon vous, jusqu'à quel point, au Québec, les services de garde éducatifs à l'enfance permettent-ils de favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants?*

- Beaucoup
- Assez
- Peu
- Pas du tout

Q2. Selon vous, jusqu'à quel point, au Québec, les services de garde éducatifs à l'enfance permettent-ils de favoriser le développement des enfants de 0 à 5 ans?*

- Beaucoup
- Assez
- Peu
- Pas du tout

Q3. À quel point jugez-vous important d'offrir à tous les parents qui le souhaitent au Québec une place subventionnée à tarif unique dans un service de garde éducatif?*

- Très important
- Assez important
- Peu important
- Pas du tout important

Q4. À quel point jugez-vous important d'impliquer les parents dans le développement de l'offre de places en services de garde au Québec?*

- Très important
- Assez important
- Peu important
- Pas du tout important

Q5. À quel point jugez-vous important d'offrir un meilleur accès à des places subventionnées à tarif unique pour les enfants vivant en milieu défavorisé ou en situation de vulnérabilité?*

Les enfants en situation de vulnérabilité sont ceux qui éprouvent une difficulté dans un ou plusieurs domaines de leur développement.

- Très important
- Assez important
- Peu important
- Pas du tout important

Q6. Selon vous, quels devraient être les critères à considérer par rapport à la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde? Cochez tous les choix de réponses qui s'appliquent.

Ces critères font généralement partie de la politique d'admission d'un service de garde. Les enfants qui répondent aux critères identifiés dans la politique d'admission du service de garde se retrouvent donc au début de la liste d'attente.

- Fratrie déjà inscrite dans le service de garde
- Enfants du personnel qui travaille dans le service de garde
- Enfants issus d'un milieu défavorisé
- Enfants ayant des besoins particuliers ou enfants handicapés
- Enfants résidant sur un territoire donné (selon le code postal)
- Enfants priorisés sur la base de la date de leur inscription à un service de garde
- Aucun critère d'admission ne devrait être obligatoire dans une politique d'admission

Q7. Jusqu'à quel point seriez-vous d'accord pour que le ministère de la Famille intervienne en imposant certains critères relatifs à la gestion de l'admission des enfants dans un service de garde?*

- Totalement d'accord
- D'accord
- Ni d'accord ni en désaccord
- En désaccord
- Totalement en désaccord

Q8. À quel point jugez-vous important de créer des places dans les services de garde en milieu familial reconnu?*

Le milieu familial reconnu est situé dans une résidence et peut offrir des places subventionnées à tarif unique. Certaines exigences sont imposées à ces milieux.

- Très important
- Assez important
- Peu important
- Pas du tout important

Q9. À quel point jugez-vous important de permettre l'offre de places en milieu familial non reconnu, qui ne présente pas de composantes éducatives réglementées par le Ministère?*

Le milieu familial non reconnu est situé dans la résidence de la personne responsable de la garde et offre des places à un tarif, de 35 \$ par jour, par exemple, avant impôts. Ces milieux doivent répondre à des conditions minimales.

- Très important
- Assez important
- Peu important
- Pas du tout important

Q10. Si vous avez répondu très important ou assez important à la question 9, pour quelles raisons devrait-on permettre l'offre de places en milieu familial non reconnu?

Maximum de 250 caractères.

Q11. À quel point jugez-vous important d'offrir des services de garde à horaires atypiques pour tous les parents qui en ont besoin?*

Par exemple, il peut s'agir d'un service qui offre la garde de soir, de nuit ou de fin de semaine, selon des horaires irréguliers ou des besoins ponctuels.

- Très important
- Assez important
- Peu important
- Pas du tout important

Q12. Dans quels types de milieux devrait-on offrir des services de garde à horaires atypiques? Cochez tous les choix de réponses qui s'appliquent.

- Des services de garde éducatifs en installation ou en milieu familial
- Des haltes-garderies communautaires (services de garde offerts dans des organismes communautaires)
- Des milieux familiaux non reconnus par le Ministère
- Autres milieux
- Je ne sais pas

Q13. Parmi les mesures suivantes qui touchent les services de garde offerts aux enfants de 0 à 5 ans, quelles devraient être les priorités du gouvernement? Indiquez les deux mesures qui vous semblent prioritaires.*

- Offrir plus de places subventionnées à tarif unique en milieux défavorisés ou dans les milieux où vivent davantage d'enfants vulnérables (*les enfants qui éprouvent une difficulté dans un ou plusieurs domaines de leur développement*)
- Favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers au moyen de services adaptés
- Offrir à tous les parents qui le souhaitent une place subventionnée à tarif unique pour leurs enfants
- Améliorer et uniformiser la qualité éducative des services de garde
- Favoriser l'attraction et la rétention du personnel en services de garde dans une installation ou dans un milieu familial

Q14. Actuellement, occupez-vous l'un des emplois suivants* :

- Éducatrice ou éducateur dans un service de garde
- Propriétaire d'un service de garde
- Gestionnaire d'un service de garde
- Responsable d'un service de garde en milieu familial
- Conseiller pédagogique ou conseillère pédagogique dans un service de garde
- Non, mais je suis étudiant(e) dans un programme d'études dans le domaine de la petite enfance
- Je travaille ou j'étudie dans un autre domaine

Q15. Dans quelle région habitez-vous?*

- Grande région de Montréal (île de Montréal, Laval, couronne nord et couronne sud)
- Grande région de Québec (ville de Québec et villes en périphérie, Rive-Sud, y compris Lévis et les villes en périphérie)
- Ailleurs au Québec

Q16. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 25 ans
- 25-44 ans
- 45-59 ans
- 60 ans et plus
- Je préfère ne pas répondre

Q17. Quel est votre genre?

- Masculin
- Féminin
- Autre
- Je préfère ne pas répondre

Q18. Avez-vous des enfants âgés de 0 à 5 ans qui vivent avec vous?*

- Oui
- Non

Q19. Si vous vivez avec un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans, diriez-vous que votre première recherche d'un milieu de garde a été :

- Très facile
- Assez facile
- Assez difficile
- Très difficile
- Je n'ai pas eu à chercher de service de garde
- Je ne vis pas avec un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans

Q20. Si vous vivez avec un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans, l'avez-vous ou les avez-vous déjà inscrits au guichet unique La Place 0-5 ans?

- Oui
- Non
- Je ne vis pas avec un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans

Q21. Si vous vivez avec un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans, quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées lors de la recherche d'un milieu de garde? Cochez tous les choix de réponses qui s'appliquent.

- Le manque d'informations sur les milieux de garde
- Le manque d'informations sur la façon de s'inscrire dans un service de garde
- Le manque d'informations sur les services de garde dans le guichet unique La Place 0-5
- Le manque de suivi à la suite d'une inscription au guichet unique La Place 0-5
- L'absence de places dans le même milieu qu'un autre enfant de la famille
- La faible qualité des milieux de garde
- La non-disponibilité d'un service de garde près de la maison
- Le manque de places
- Le coût
- Le manque de services adaptés à l'état de santé de mon enfant
- Les horaires de garde ne convenaient pas
- Je n'ai pas rencontré de difficultés lors de la recherche d'une place dans un milieu de garde
- Je n'ai pas eu à chercher de service de garde
- Je ne vis pas avec un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans

Q22. En excluant les renseignements disponibles sur le guichet unique La Place 0-5 (nom et coordonnées du service de garde, groupes d'âge des enfants, horaire, nombre de places, tarif, politique d'admission), quels sont les renseignements qui devraient être fournis aux parents pour leur permettre de choisir un service de garde?* Cochez tous les choix de réponses qui s'appliquent.

- Temps d'attente estimé pour obtenir une place dans un service de garde
- Rang de l'enfant sur la liste d'attente du service de garde
- Nombre total d'enfants sur la liste d'attente du service de garde
- Nombre de places disponibles dans les services de garde
- Je ne sais pas

Q23. Avez-vous d'autres commentaires à formuler sur les moyens d'améliorer l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance au Québec?

Maximum de 250 caractères.

Annexe II : Questions selon les axes de réflexion du cahier de consultation

Organisation des questions de l'outil de collecte selon les axes du cahier de consultation	
Axes et thèmes	Questions
Axe 1 : Améliorer l'accès au réseau pour permettre à chaque enfant de développer son plein potentiel	Q1, Q3, Q4, Q13, Q23
Axes 2 : Répondre aux attentes des parents en leur offrant des places en SGEE en cohérence avec leurs besoins	Q6, Q7, Q11, Q12
Axe 3 : Promouvoir la garde en milieu familial pour répondre aux besoins des parents	Q8, Q9, Q10
Axe 4 : Joindre les enfants les plus vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins	Q2, Q5
Expérience du réseau des services de garde par les parents	Q19, Q20, Q21, Q22
Profil des répondants	Q14, Q15, Q16, Q17, Q18

MFA.GOUV.QC.CA

